



PRODUCTIONS ANIMALES

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Modules principaux : **ELEVAGE BOVIN (lait et viande)**
ELEVAGE PORCIN

Modules complémentaires obligatoires : **Elevage de chevaux de sang**
Petits ruminants (ovins/caprins)

OBJECTIFS :

La préparation du B.T.S.Agricole est une formation supérieure courte qui, sur deux ans, forme des techniciens spécialisés au service de structures variées : **développement agricole**, groupements de **producteurs**, **alimentation animale**, **industrie agro-alimentaire**, **installation** proprement dite, **salaire** d'élevage, **responsable** d'un atelier de production...

Le technicien supérieur en productions animales doit acquérir une adaptation rapide à l'évolution des technologies et aimer le contact. Pour ce faire, l'exploitation de TOURS-FONDETTES AGROCAMPUS a pour support les vaches laitières et les brebis (production d'agneaux).

RECRUTEMENT :

Cette formation s'adresse aux titulaires d'un Baccalauréat général, technologique ou professionnel.

L'inscription se fait par la procédure Post-bac de l'Education nationale (www.admission-postbac.fr)

Les candidats pourront accéder au site d'information à compter du mois de décembre et formuler leurs vœux de la fin janvier à la mi-mars (en fonction des dates prévues par la procédure).

POURSUITE D'ETUDES :

Les titulaires d'un B.T.S.A. Production Animales peuvent poursuivre leurs études:

- Certificat de spécialisation de niveau III
- Licences professionnelles :
 - Développement et valorisation des produits de l'élevage ;*
 - Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux ;*
 - Génétique et développement de l'élevage ;*
 - Conseil et développement en agriculture biologique, etc...*
- Section préparatoire en un an à l'entrée aux Ecoles d'Ingénieur.

DEBOUCHES :

De nombreuses perspectives s'offrent aux titulaires du diplôme.

- Agriculteur, conseiller ou technicien d'élevage (E.D.E., coopérative, groupement de producteurs)
- Technicien recherche expérimentation (I.N.R.A., instituts techniques)
- Technico-commercial (aliments du bétail, produits vétérinaires)
- Contrôleur laitier
- Technicien de prévention (groupement de défense sanitaire) ou de reproduction (insémination artificielle)

EXAMEN :

L'examen est organisé en deux groupes d'épreuves : - 50 % en cours de formation (contrôle continu) ;
- 50 % en examen final.

RESULTATS DE L'ETABLISSEMENT :

2011 : 100 % (Moyenne nationale : 74.3 %)
2012 : 61 % (Moyenne nationale : 76.8 %)
2013 : 100 % (Moyenne nationale : 81.6 %)
2014 : 90,5 % (Moyenne nationale : 75.6 %)
2015 : 100 % (Moyenne nationale : 81.1 %)

ARCHITECTURE PAR MODULES DU B.T.S.A. PRODUCTIONS ANIMALES

MODULE	MATIERES PRINCIPALES	HORAIRE
M11 – Accompagnement au projet personnel et professionnel		87h
DOMAINE COMMUN		
M21 – Organisation économique, sociale et juridique	Economie	87h
M22 – Techniques d’expression, de communication, d’animation et de documentation	Français, E.S.C., Documentation	174h
M23 – Langue vivante	Anglais	116h
M31 – Education physique et sportive	E.P.S.	87h
Activités pluridisciplinaires du domaine commun (28h)		
DOMAINE PROFESSIONNEL		
M41 – Traitement des données	Mathématiques	72,5h
M42 – Technologies de l’information et du multimédia	Informatique	43,5h
M51 – Productions animales et société	Histoire, Zootechnie, Economie	130,5h
M52 – Fonctionnement de l’exploitation d’élevage	Economie, Zootechnie	72,5h
M53 – Biologie, écologie, chimie et statistiques liées aux productions animales	Biologie, Chimie, Mathématiques	108,75h
M54 – Technologie générale et comparée des PA	Zootechnie	203h
M55 – Appréciation, manipulations et intervention sur les animaux et les surfaces fourragères	Zootechnie	130,5h
M56 – Conduite d’élevages	Zootechnie, Agronomie	166,75h
M61 – Stages	De 12 à 16 semaines en entreprise	
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel (150h)		
M71 – Module d’initiative locale (MIL)	<i>Ces enseignements obligatoires sont des compléments de formation à l’initiative de l’établissement</i>	87h
- petits ruminants (ovins et caprins)		44h
- conduite d’un élevage de chevaux de sang		43h

Les **stages** d’une durée de 12 à 16 semaines en entreprises ou organismes de recherche et d’expérimentation permettent d’acquérir une expérience professionnelle sur le terrain



LOGEMENT :

Le logement des étudiants de B.T.S.A. n’est pas assuré par l’établissement.
(une liste de logeurs est fournie avec le dossier d’admission)

BOURSES :

D’une part, les étudiants peuvent bénéficier des bourses de l’enseignement supérieur.
D’autre part, des bourses d’études peuvent être accordées pour des stages professionnels à l’étranger ayant lieu durant la scolarité.

SECURITE SOCIALE :

Les étudiants de 20 ans et + dans l’année scolaire doivent **OBLIGATOIREMENT** adhérer au régime Sécurité Sociale Etudiants, sauf cas particuliers.

Lycée d’Enseignement Général et Technologique Agricole de Tours
La Plaine - 37230 FONDETTES
Tél. : 02.47.42.01.06. - Fax : 02.47.49.94.40.
e-mail : legta.tours@educagri.fr
site : www.tours-fondettes.educagri.fr